

Document généré le jeudi 13 mars 2025 à 10:55

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	13/03/25	13/03/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	MAPA					

Service : CP

Classification CPV :

Principale : **45221119** - Travaux de rénovation de ponts

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 08 37 63

SIRET 22360001600016

[W](#) Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	RD8 - PR 6+000 RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART COMMUNE D'ECUEILLE
Référence	PA-2025-056
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Lieu d'exécution principal	INDRE 36240 ECUEILLE
Durée	3 mois
Description	- Terrassements en déblais (évacués à la décharge) : 120 m3. - Fourniture et pose de cadre préfabriqué : 8 m. - Béton bitumineux semi grenu 0/10 (EB 10 roul 35/50) : 32 T. - Garde-corps S8 : 6,2 m. Le délai d'exécution des travaux est fixé à 3 mois dont 1 mois de période de préparation.
Code CPV principal	45221119 - Travaux de rénovation de ponts
Forme	Les variantes sont refusées

Conditions de participation**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :****Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Formulaire de candidature

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 75 % : Prix 25 % : Valeur technique de l'offre
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u> service des Marchés Tél : 02 54 08 37 56
Documents	<ul style="list-style-type: none">• <u>Règlement de consultation</u>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	Remise des offres le 07/04/25 à 17h00 au plus tard. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 08/04/25 à 10h00
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) : DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56 Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux. Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant. Groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.
Marché périodique :	Non Envoi le 13/03/25 à la publication